



Communiqué d'Initiative Citoyenne

La Fédération Wallonie-Bruxelles paie une « ambassadrice-prévention » pour une MISSION IMPOSSIBLE.

Dans le Journal du Médecin du 1^{er} février dernier, on pouvait lire que la Fédération Wallonie-Bruxelles allait financer avec un budget de **90 000 euros** une ambassadrice spéciale pour améliorer la prévention du cancer.¹

Cette ambassadrice, Aurore Bidoul, diététicienne de formation, a été, nous dit-on, spécialement formée pour aller parler 3 fois par an à 250 médecins généralistes du dépistage du cancer colorectal, du dépistage du cancer du sein, ainsi aussi que de la vaccination anti-HPV.

L'article du Journal du Médecin stipule « Fadila Laanan espère que l'intervention de l'ambassadrice relèvera le nombre de jeunes filles bénéficiant du vaccin HPV. » Il faut dire que cette vaccination en 3 injections a fait un « flop » en milieu scolaire, seules 20% des jeunes filles ayant été vaccinées, et ce flop s'explique plus que probablement par les graves effets secondaires, y compris mortels, associés à cette vaccination.²

La Ministre Laanan semble toutefois faire peu de cas de ces graves effets secondaires, **choisissant de ne parler QUE** des seuls décès associés au cancer du col de l'utérus. Elle déclare : « Les écoles doivent vraiment mieux communiquer en la matière. J'ai conscience que le système est lourd en raison des 3 visites et des 3 injections...mais je ne lâcherai pas ! On ne peut pas se satisfaire d'une couverture de 20%. 35 274 ont eu droit aux vaccins, ce n'est pas suffisant. Je veux que cette couverture soit améliorée **malgré toutes les réticences contre le vaccin**. Il y a tout de même 150 femmes qui en meurent chaque année. »

Seulement voilà, **la fameuse ambassadrice-prévention en question se trouve face à une MISSION IMPOSSIBLE** compte tenu qu'elle est elle-même, selon son profil public Linked In, déléguée médicale pour la firme Quintiles, qui est une firme sous-traitante comptant parmi ses clients, GSK, le fabricant du vaccin scolaire anti-HPV !

Quintiles réalise en effet notamment des essais cliniques pour les grosses entreprises pharmaceutiques et c'est elle, selon le New York Times et d'autres journaux³, qui a réalisé en partie les essais cliniques du médicament Avandia de GSK qui a, depuis, été retiré du commerce en raison de ses dangereux effets secondaires !

Comment une personne travaillant pour Quintiles pourrait-elle parler objectivement et en toute indépendance aux médecins de la vaccination scolaire anti-HPV alors que ce vaccin est fabriqué par GSK, qui est cliente chez Quintiles?

Est-ce que les médecins ont réellement besoin d'une visiteuse médicale, avec une casquette d'ambassadrice, pour être "éduqués" en termes de santé publique ?

¹ <http://www.initiativecitoyenne.be/article-la-federation-wallonie-bruxelles-s-offre-a-nos-frais-une-ambassadrice-qui-ira-notamment-vanter-le-va-115101290.html>

² <http://www.medscape.com/viewarticle/709718>

<http://www.vaccineinjuryhelpcenter.com/gardasil-and-cervarix-study-halted-after-multiple-deaths/>

³ http://www.nytimes.com/2010/07/10/health/10diabetes.html?pagewanted=all&_r=0

Ces médecins seront-ils informés des conflits d'intérêts de la visiteuse « publique » qui est censée venir les voir ?

Rappelons aussi que le contexte général de cette vaccination implique plusieurs autres conflits d'intérêts, notamment au niveau de Provac⁴, chargée par la Fédération Wallonie-Bruxelles d'élaborer la communication envers les jeunes et les parents sur cette vaccination scolaire et dont la responsable, le Dr B. Swennen, a des conflits d'intérêts avec les fabricants de vaccins selon un rapport officiel du Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE) sur les pneumocoques.⁵

En outre, nous avons notamment pointé, dans un précédent communiqué de presse litigieux qui nous a valu une mise en demeure de l'avocat Me Uyttendaele⁶, l'incohérence de la Ministre Laanan qui n'avait jamais publiquement révélé le fait que des membres de sa famille travaillaient chez GSK (cette information relevant difficilement de la vie privée puisqu'elle est publiquement accessible sur internet) **alors que déclarer ce genre de situation est pourtant récemment devenu une exigence du Conseil Supérieur de la Santé pour ses experts**⁷ !!

Comme rappelé par Me Pricken, du barreau de Liège, dans une présentation sur les conflits d'intérêts, le conflit d'intérêt est avant tout UN PROBLEME MORAL.⁸

Dès lors, nul ne peut jamais exclure totalement la possibilité que cela puisse influencer **le type de communication choisie et l'enthousiasme** qu'un décideur, un expert ou un délégué médical, peut manifester envers une pratique ou un médicament !!

Initiative Citoyenne estime que la Fédération Wallonie-Bruxelles doit s'expliquer au plus vite sur CE CHOIX d'une ambassadrice, liée indirectement à GSK par le biais de Quintiles. Soit la Fédération Wallonie-Bruxelles n'était pas au courant d'une telle situation, ce qui est peu probable compte tenu de la lecture des CV avant embauche, soit elle l'était et a estimé qu'une telle situation ne posait pas problème. Les parlementaires ET LE PUBLIC jugeront.

Pour Initiative Citoyenne,

Marie-Rose Cavalier, Muriel Desclée, Sophie Meulemans.

<http://www.initiativecitoyenne.be>

⁴ <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/Communique-d-IC-du-14-sept-2011-sur-le-role-de-Provac.pdf>

⁵ <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/KCE--rapport-vaccins-pneumococciques--2011-.pdf>

⁶ <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/2012-2013/Courrier-Me-Uyttendaele-recu-le-24-janvier-2012.pdf>

⁷ <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/dec-2011/Le-Soir-14-mai-2012--conflits-d-interets.pdf>

⁸ <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/2012-2013/Conflits-d-interets--l-avis-d-un-juriste.pdf> (cfr p.4)